



Paris, le 25 juin 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre les discriminations dans les communes : La HALDE et l'AMF signent une convention

La haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) et l'Association des maires de France (AMF) ont signé une convention le jeudi 24 juin.

Objectif : prévenir les discriminations et promouvoir l'égalité dans les communes et les communautés.

Cette convention prévoit notamment :

- des actions de sensibilisation conjointes à destination des communes et des communautés,
- l'élaboration d'outils afin de favoriser et d'identifier les bonnes pratiques,
- la promotion de différentes actions menées par chacun des signataires.

La convention est signée pour une durée d'un an. Elle fera l'objet d'une évaluation commune pour mesurer l'impact et procéder aux mesures correctives en fonction des résultats.

Cette signature s'inscrit dans la continuité d'actions menées par la HALDE pour lutter contre les discriminations et aider les collectivités locales dans cet objectif commun. En novembre 2009, lors du Congrès des maires, la HALDE avait publié un guide recensant les réponses de 102 collectivités à une enquête sur la gestion des ressources humaines.

[Voir le guide : «Que répondent les collectivités territoriales à la HALDE ? »](#)

L'engagement des communes et des communautés, qui sont à la fois employeurs et responsables de services publics locaux, doit permettre de toucher plus largement la population.

Depuis 2005, la HALDE a reçu 1794 réclamations relatives à l'emploi dans le secteur public (Etat et collectivités territoriales confondus), ce qui représente 17 % des réclamations enregistrées. 13,5 % de ces réclamations concernent le déroulement de carrière des agents et 3,5 % le recrutement.

Contacts Presse :

- **HALDE** : Mayada Boulos au 01 55 31 61 36
- **AMF** : Marie-Hélène Galin au 01 44 18 13 59